



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 20 septembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	56

Date de convocation

14 septembre 2023

**Développement
Economique – Partenaires
Accompagnement des
Entreprises – Convention
et subvention VILESTA
2023-2025**

N° de la délibération 2023-531

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 20 septembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle des fêtes à St-Félicien sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Sylvain BOSC, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Pierre MAISONNAT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Régis REYNAUD, MM. Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT, M. Pascal BALAY, M. David BONNET (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Christèle DEFRANCE (Pouvoir à Mme Sandrine PEREIRA), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Véronique BLAISE, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Michèle VICTORY.

VILESTA est un groupement d'entreprises de la filière véhicules industriels et de loisirs, né en Ardèche suite aux Etats Généraux de l'Industrie initiés par l'Etat en 2009.

VILESTA a pour ambition de développer l'attractivité de la filière des véhicules industriels et de loisirs et de son environnement économique.

VILESTA regroupe plus de 40 adhérents, donneurs d'ordres, prestataires et sous-traitants, qui conçoivent, produisent et commercialisent des véhicules, des pièces, des composants ou des savoir-faire.

Ces adhérents représentent :

- 5 175 emplois
- 1 050 M€ de chiffre d'affaires
- + 300 métiers

VILESTA a pour objectifs de :

- Créer les conditions favorables à la création et au développement des activités industrielles et artisanales, des entreprises et des emplois sur le territoire ARCHE Agglo.
- Assurer la promotion des atouts et de l'excellence du tissu économique industriel et artisanal du territoire.

En 2023, VILESTA compte 5 membres sur le territoire ARCHE Agglo :

- Mecelec Composites (groupe Althéora) à Mauves – Bénédicte Durand est Vice-président de l'association ;
- Trigano VDL à Tournon sur Rhône ;
- Valence Caravane à Pont de l'Isère ;
- 3D Home Services à La Roche de Glun ;
- Transports Gardon Frères à La Roche de Glun – Stéphane Gardon est membre du Bureau de l'association.

VILESTA a signé en juin 2023 une convention de partenariat avec le Lycée Marius Bouvier. Le cluster participe activement aux événements orientation / emploi organisés par ARCHE Agglo et ses partenaires (Forum des Métiers et des Formations et Forum de l'Emploi). VILESTA est largement impliqué dans la candidature collective ardéchoise à l'appel à manifestation d'intérêt « Rebond Industriel ».

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la décision n°2022-814 du 20 décembre 2022 autorisant la signature d'une convention de partenariat et le versement d'une subvention de 3 000 € pour l'année 2022 ;

Considérant la sollicitation de VILESTA pour le renouvellement du partenariat avec ARCHE Agglo ;

Considérant le souhait d'ARCHE Agglo et de VILESTA de collaborer sur la durée ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Economie du 30 août 2023 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 7 septembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la convention de partenariat sur 2 ans (2023/2024 et 2024/2025) entre ARCHE Agglo et l'association VILESTA ;
- APPROUVE le financement à hauteur de 3 000 € par an ;
- AUTORISE le Président à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 20 septembre 2023